THONON MAGAZINE

INFORMATIONS MUNICIPALES
N°58
FÉVRIER-MARS 2010
www.ville-thonon.fr

FINANCES

Les projets du budget 2010

▮ *SPORT* | P. 10
Un stade de 12 000 places à Thonon ?

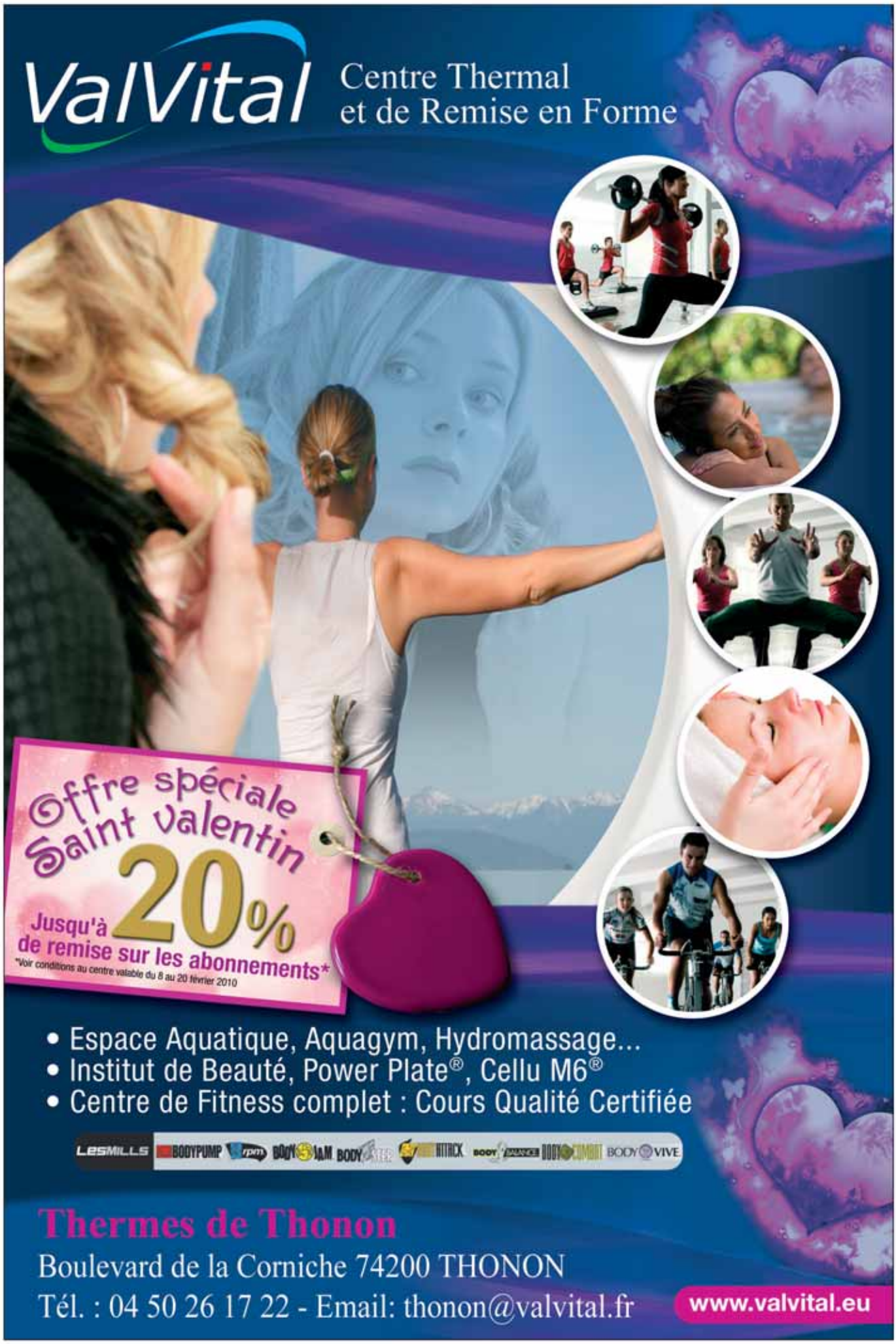
ValVital
Centre Thermal
et de Remise en Forme
Offre spéciale
Saint Valentin
Jusqu'à 20%
de remise sur les abonnements*
*Voir conditions au centre valable du 8 au 20 février 2010
• Espace Aquatique, Aquagym, Hydromassage...
• Institut de Beauté, Power Plate®, Cellu M6®
• Centre de Fitness complet : Cours Qualité Certifiée
LESMILLS BODYPUMP BODYSAM BODYSTEP HITACK BODYBALANCE BODYCOMBAT BODYVIVE
Thermes de Thonon
Boulevard de la Corniche 74200 THONON
Tél. : 04 50 26 17 22 - Email: thonon@valvital.fr
www.valvital.eu

SOMMAIRE

EXPRESS

4 | **DIAPORAMA :** Un hiver chaleureux

6 | **TRANSPORTS :** Les succès de la CGN

8 | **TRI SÉLECTIF :** Des conseils pour bien trier

9 | **MÉDIATHÈQUE :** Nouveaux tarifs

QUARTIERS

10 | **SPORT :** Un stade de 12 000 places à Thonon ?

12 | **CHÂTELARD :** Vive les repas canadiens !

12 | **MORILLON :** Des vacances au centre de loisirs

13 | **LA VERSOIE :** L'Atelier des Mots

VIE MUNICIPALE

14 | **CONSEIL :** Le CSIQ poursuit sa mission jeunesse

15 | **PROJET :** Les Moises s'offrent une nouvelle jeunesse !

17 | DOSSIER

Finances
Les projets du budget 2010

22 | **RESTAURATION SCOLAIRE :** Plus de bio dans les assiettes

23 | **ÉDUCATION :** Le Passeport culturel

23 | **ENVIRONNEMENT :** Nettoyage de printemps

24 | **MÉTIER :** Cyril Tamburini, dessinateur-projeteur

24 | **MAIRIE PRATIQUE :** Permanences des adjoints

CULTURE

28 | **ART CONTEMPORAIN :** Claude Lapie, *Comme une cosmogonie* à la Chapelle

29 | **FÊTE DES MOTS :** Novarina à l'honneur

29 | **SPECTACLE :** *Zoom* dans les lycées

LOISIRS

30 | **RAQUETTES :** Sorties magiques avec l'OT

32 | **HALTÉROPHILIE :** Trois questions à Raymond Roch

33 | **JEUNESSE :** Partir à l'étranger

DÉTENTE

34 | **À TABLE :** Des recettes illustrées par Meynet

34 | **QUESTION ENVIRONNEMENT :** Le compostage

THONON MAGAZINE. Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains - Édité par le service Communication - communication@ville-thonon.fr - **Directeur de la Publication :** Dominique Mouillet. **Rédactrice en chef :** Marie-Hélène Masselot. **Rédaction :** Marie-Hélène Masselot. Tél. : 04 50 70 69 69 - **Crédit-Photo :** Paul Pastor, sauf mention contraire - **Conception-Réalisation :** Scoop communication - **Publicité :** AECP - Tél. : 06 59 21 52 00 - **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez, ZI 62620 Ruitz. Tél. : 03 21 52 96 20 - **Tirage :** 20 000 exemplaires - **Dépôt légal :** 1er trimestre 2010. Imprimé sur du papier recyclé.

ÉDITO

32 842 Thononais !

Nous sommes 32 842 Thononais ! Notre ville connaît ainsi le plus fort taux de progression de population des grandes villes de Haute-Savoie. Année après année, nous nous efforçons d'embellir et de moderniser notre cité. Sans avoir augmenté les taux communaux d'imposition depuis sept années consécutives. Et tout en ayant réduit la dette de la ville et favorisé les investissements et les programmes d'aménagement urbain. Ainsi, 2010 verra la réalisation de nombreux projets mais également la préparation de grandes opérations qui, dans les années futures, changeront le visage de Thonon : aménagement du quartier de la gare, arrivée du Ceva, liaison ferroviaire transfrontalière Genève – Thonon – Annemasse, transformation du quartier Dessaix, modernisation et agrandissement du centre thermal, contournement de Morcy...

Faciliter l'accès des citoyens à des services publics de qualité est pour nous une priorité. C'est pourquoi, cette année, nous baissons les tarifs des repas servis aux personnes âgées, simplifions les tarifs de la Plage et de la Médiathèque et proposons le paiement par prélèvement automatique pour les services de la Petite enfance. Chaque jour, nous contribuons ainsi à l'amélioration de la vie quotidienne des Thononais.

Jean Denais
Maire de Thonon-les-Bains,
Vice-président du Conseil général
de Haute-Savoie

DIAPORAMA

Un hiver chaleureux

Commerces étoilés
Pendant les fêtes de fin d'année, les commerçants de Thonon ont arboré le flocon, fil conducteur des illuminations de Noël. Chacun a su adapter le flocon à sa vitrine et faire preuve de créativité.

Un centre-ville lumineux !
Cet hiver, la Ville a réalisé de nouvelles animations lumineuses dont le point d'orgue fut la place du Mollard.

Morzine à Thonon, c'est hockey !
Le 13 décembre dernier, une partie de l'équipe de hockey de Morzine faisait montre de son talent sur la patinoire du centre-ville pour le plus grand plaisir des spectacteurs.

Spectacle au centre de loisirs
Mercredi 16 décembre dernier, les enfants du centre de loisirs du Morillon présentaient, devant des parents enchantés, deux spectacles : *Le Cirque du mot Rions* et *Noël est à l'Ouest*.

La patinoire était plus grande !
Pour la deuxième année consécutive, la patinoire installée place des Arts a remporté un grand succès. D'autant que cette année, elle était encore plus grande !

René Robert médaillé d'or
Vendredi 11 décembre 2009, le Maire Jean Denais et son adjoint aux Sports Gilles Cairoli remettaient à René Robert une médaille d'or pour son implication au service du sport en général et de la natation en particulier. René Robert fut en effet le premier directeur de la Plage en 1952, créa le Club des nageurs de Thonon et lança la célèbre Traversée Rives-Ripaille.

Thonon se distingue

Thonon a obtenu 3@ lors de la 11e édition du label national Ville Internet. Cette distinction récompense l'ensemble des actions menées par la commune en faveur d'un « *Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général* ».

Le Maire présente ses vœux

La cérémonie des vœux du Maire de Thonon-les-Bains, Jean Denais, a connu une affluence record le 5 janvier dernier Espace des Ursules lors de la présentation de ses vœux et des grands projets de l'année 2010.

Le nouveau directeur des Hôpitaux du Léman,

Bernard Mabileau, successeur de Jacques Lesimple à la tête des Hôpitaux du Léman depuis le 1er janvier 2010, a présenté ses vœux aux partenaires le 28 janvier dernier, en présence, notamment, de Jean Denais, président du Conseil d'administration des Hôpitaux du Léman.

Portrait de Maurice Novarina

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie publie, dans sa collection Portrait, un ouvrage consacré à l'architecte et à son œuvre. www.caue74.fr

Aymeric Zublena aux Beaux-Arts

Le 2 décembre dernier, sous la Coupole de l'Institut des Beaux-Arts, Aymeric Zublena prononçait l'éloge de Maurice Novarina dont il reprenait le fauteuil vacant depuis 2002. L'architecte du Stade de France a retracé la vie et l'œuvre de Maurice Novarina en présence des deux fils de ce dernier : Valère et Patrice. Moments particuliers de fierté pour la Ville de Thonon que le Maire avait tenu à représenter dans ce lieu illustre.

Un bureau de poste plus moderne

Le nouvel Espace Service Client du bureau de poste de la place Jules Mercier séduit les usagers et confirme son succès, huit mois après sa transformation.

Insolite

Ski de fond au bord du lac ? Pourquoi pas !

TRANSPORTS

Navette Thonon-Lausanne : succès d'une traversée

La ligne NAVIBUS® Thonon-Lausanne fêtait le 15 décembre dernier son 150 000e passager. Preuve que ce mode de déplacement séduit les usagers. Ses atouts sont en effet nombreux…

Plus d'une année après sa mise en service, la ligne *Thonon-Lausanne* a accueilli près de 150 000 passagers. Répondant en tous points aux aspirations des usagers frontaliers, le succès de cette ligne est donc confirmé. Les autorités suisses et françaises, ainsi que la CGN, ont profité de ce premier anniversaire pour remercier les 660 passagers journaliers pour leur confiance et leur fidélité.

27 minutes pour traverser

Assurée par une navette rapide de type NAVIBUS®, la ligne *Thonon-Lausanne* propose entre 18 et 24 traversées par jour selon les saisons et permet de relier Thonon à Lausanne en 27 minutes seulement. D'où son succès ! Par ailleurs, il est à noter que les émissions de CO_2 dégagées par NAVIBUS® et par passager sont inférieures à celles émises par les voitures (12 kg de CO_2 par an et par personne avec le bateau « le Coppet » sur la liaison Chens-Nyon contre 13 kg de CO_2 avec une voiture moyenne – étude mai 2008 Ecointesys).

Jean Denais, maire de Thonon-les-Bains, vice-président du Conseil général, et Christian Monteil, président du Conseil général, remettaient, le 15 décembre 2009, un magnifique bouquet à Brigitte, 150 000e passagère du NAVIBUS®, qui fréquente quasi quotidiennement la ligne Thonon-Lausanne.

TOURISME

Easy Thonon c'est toute l'année, même en hiver !

L'Office de tourisme de Thonon-les-Bains poursuit le forfait exceptionnel *Easy Thonon* en proposant toute une gamme d'activités hivernales. Easy Thonon, c'est 45 € par personne pour une nuit, un petit-déjeuner, un repas et un pass activités donnant droit à des réductions sur des activités sportives, culturelles et de loisirs ! Une offre attractive qui devrait séduire touristes et visiteurs de tout poil ! www.easy-thonon.com

BANQUE DE FRANCE

Nouvel accueil

Le bureau d'accueil et d'information de la Banque de France se situe désormais dans les locaux de la sous-préfecture au 21, rue Vallon. Permanences les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15.

PERRIER TP
Agence de Haute-Savoie
Zone industrielle – 74550 PERRIGNIER
Tél. 04.50.72.00.06 - Fax. 04.50.72.02.31
Travaux Publics - Voirie et réseaux
Revêtements - Cours de villa

NOUVELLE MEGANE R.S.

250 ch de ... pur plaisir
Centre d'essai permanent
RENAULT THONON
1, rue du Pamphiot - Croisée d'Anthy - RN5
74200 THONON LES BAINS
04 50 26 74 00
+ de 700 véhicules d'occasion disponibles sur www.duverney.com

Square Voltaire
2 avenue des allobroges
74200 THONON-LES-BAINS
Tel 04.50.81.92.09
PatchPassions
patchwork
mercerie
broderie
site : www.sweetartsthonon.com

V.P.S.L
Vêtements Professionnels
Equipements de protection individuelle
6, rue de l'expansion
73460 FRONTENEX
Téléphone : 04 79 38 58 77
Télécopie : 04 79 38 50 38
Messagerie : contact@vpsl.fr
www.vpsl.fr

SCREG
SCREG SUD EST
TOUS TRAVAUX PUBLICS - PRIVES
VRD - ASSAINISSEMENT
Parking - Cours - Accès divers
Z.I. de Vongy - B.P. 249 - 74206 THONON-LES-BAINS CEDEX
Tél. : 04 50 71 43 16 - Télécopie : 04 50 26 67 61

GILETTO
BATIMENT
GENIE CIVIL
Tél. : 04 50 70 04 61
Fax : 04 50 70 84 55
Une société de VINCI

POPULATION

Toujours plus nombreux !

Le chiffre de population par commune évolue désormais chaque année au 1er janvier, même si les enquêtes de recensement sont réparties sur cinq ans. À Thonon, la population totale au 1er janvier 2010 est de : **32 842 habitants.**

JEUNESSE

Trouver un job d'été

Le Bureau Information Jeunesse organise le Forum Jobs d'Eté le 23 avril 2010 de 11h à 16h à l'Espace Tully pour les 16-26 ans. Au programme : stands d'information, rencontres entre jeunes et professionnels, offres d'emploi et de stages pour l'été. Entrée libre. **Renseignements** au Bureau Information Jeunesse : 67, Grande Rue. Tél : 04 50 26 22 23. Courriel : bij@ville-thonon.fr. www.ville-thonon.fr

ANNIVERSAIRE

La Visitation fête ses 400 ans

L'ordre religieux de la Visitation célèbre cette année son 4e centenaire. La Ville de Thonon et le diocèse catholique d'Annecy organisent à cette occasion de nombreuses rencontres et animations : spectacle sur la vie de Saint-François de Sales le 19 juillet église Saint-Hippolyte, célébration festive organisée avec les religieuses du couvent de la Visitation de Marclaz le 27 juin à la basilique Saint-François de Sales, exposition présentée tout l'été au Château de Ripaille et grand colloque organisé les 22 et 23 octobre par l'Académie chablaisienne, toujours à Ripaille. Thonon accueillera par ailleurs durant toute l'année les centaines de visiteurs et pèlerins annoncés. **Renseignements** au service Culture : 04 50 70 69 49.

ENVIRONNEMENT

Des conseils pour bien trier

Peut-on jeter les pots de yaourts dans la même poubelle que les bouteilles en plastique ? Peut-on imbriquer les bouteilles dans des boîtes de conserve ? Et les barquettes, dans quelles poubelles vont-elles ?

Le service Environnement de la Ville répond à toutes vos questions en matière de tri sélectif et prodigue de précieux conseils pratiques… Saviez-vous par exemple, que seuls les flacons, les bouteilles et les bidons en plastique sont à coup sûr recyclables. Tous les autres emballages en plastique, tels que les pots de yaourt, les barquettes de viande, ou les sacs, sont à déposer dans les bacs d'ordures ménagères (bacs gris). Il est par ailleurs important d'insister sur le fait qu'il est fortement déconseillé d'imbriquer une bouteille en plastique dans une boîte de conserve. En effet, afin de gagner de la place dans le camion de collecte, les emballages sont compressés dans la benne. Et lorsqu'une bouteille en plastique est déposée dans une boîte de conserve, les deux emballages s'imbriquent. Il devient ensuite difficile de les séparer, ce qui est pourtant nécessaire à leur recyclage. Quand les emballages ne peuvent pas être séparés, ils sont mis en refus de tri. Cela engendre non seulement

PATRIMOINE

Des trésors bientôt dévoilés

La restauration des façades et des couvertures de la basilique Saint-François de Sales et de l'église Saint-Hippolyte se poursuivent…

L'édifice en pierre de taille de la basilique Saint-François de Sales souffrait d'un ensemble de désordres essentiellement dû à l'usure du temps. Parements altérés en surface par la pollution, pousse de végétaux çà et là, pierres de taille abîmées, couvertures et charpentes dégradées, ardoises cassées ayant perdu leur étanchéité… Une restauration s'imposait ! Elle devrait s'achever en septembre 2011. Lors des travaux de restauration des murs de la basilique Saint-François de Sales, les ouvriers ont découvert un passage (secret ?) qui devrait conduire à deux salles en sous-sol actuellement condamnées… **La restauration de l'église Saint-Hippolyte** se poursuit quant à elle par la réfection du bas-côté nord (sols, murs et voûtes), avant la reprise du sol de la nef et l'installation d'un chauffage et d'un sas d'entrée cet automne.

L'ambassadrice du tri de la ville répond à toutes vos questions concernant le tri des déchets.

une perte de matière recyclable, mais aussi un coût supplémentaire pour le contribuable car les refus de tri sont traités à l'usine d'incinération.

• D'autres questions, d'autres réponses au service Environnement : 04 50 17 08 30.

MÉDIATHÈQUE

Une carte unique pour la Médiathèque

Cette année, la Médiathèque de Thonon vous propose une carte unique annuelle qui vous permet d'emprunter 14 documents (livres, revues, livres lus, livres CD, CD audio ou partitions) pendant un mois et 2 DVD ou CDroms pendant 15 jours. Le coût de l'abonnement varie en fonction de votre situation de 5 € à 40 €. Médiathèque : 2, place du marché. Tél. : 04 50 71 79 61.

ANIMATION

Vide-greniers de printemps

Particuliers, participez au vide-greniers de printemps **dimanche 25 avril** en centre-ville. Inscription et renseignements au **04 50 70 14 54** (Police municipale).

ÉVÉNEMENT

Une commémoration exceptionnelle

Thonon s'apprête à célébrer le 150e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France comme de nombreuses communes de Savoie et de Haute-Savoie. Plusieurs animations seront organisées par la Ville dès le printemps. **Renseignements** au service Culture : 04 50 70 69 49.

MÉCÉNAT

La ville soutient le violoniste Christian Danowicz

La Ville de Thonon et son office municipal de la culture et des Arts (OMCA) soutiennent la carrière du violoniste Christian Danowicz, médaille d'or du Conservatoire de Toulouse. L'OMCA a donc apporté son soutien à ce musicien exceptionnel en lui attribuant une bourse annuelle de 2 000 € de 2004 à 2008 pour lui permettre de poursuivre ses études de violon à l'Académie Chopin de Varsovie. En contrepartie, Christian Danowicz offre régulièrement à la Ville des concerts estivaux au Château de Ripaille, dans la cour de la Visitation ou pendant les Nocturnes chablaisiennes. Il est par ailleurs le jeune directeur artistique du festival *Musique au Léman* organisé par l'association Musiq'Alpe. Ce musicien surdoué a remporté cet été le concours terminal de l'Académie Chopin de Varsovie, avec la note maximum de 25/25. Au cours du 3e trimestre 2009, il obtenait son diplôme de l'Université Frédéric Chopin de Varsovie avec la mention « *Très bien* » et recevait le prix de l'élève le plus intéressant. Cette année, ce virtuose de 26 ans entame sa dernière année de formation supérieure de direction d'orchestre. Christian Danowicz se produira église Saint-Hippolyte les 8, 9 et 11 juillet prochains.

SALON

Le salon Maison Passion s'étoffe

Porté par son marché, le salon Maison Passion se décline dorénavant en salon Maison Passion et Rénovation. Vous y trouverez conseils et astuces concernant l'aménagement intérieur et extérieur de votre habitat et l'utilisation des nouvelles énergies. Salon Maison Passion et Rénovation : **du vendredi 5 au lundi 8 mars** 2010. Espace Tully : 8, avenue des Abattoirs à Thonon-les-Bains. **Renseignements** : www.maison-passion.fr et infos@maison-passion.fr. Tél : 04 37 22 15 15.

SPORT

Un « Parc des Princes »

L'idée de construire un stade de foot de 12 000 places à Thonon alimente les discussions. Mais le manque de terrain dans Thonon intra-muros, les contraintes liées aux réglementations en vigueur, et les recommandations obligatoires de la Fédération Nationale de Foot montrent qu'un tel projet, même dans l'enceinte du stade Joseph Moynat, n'est pas réalisable.

Plan masse site Thonon-les-Bains.

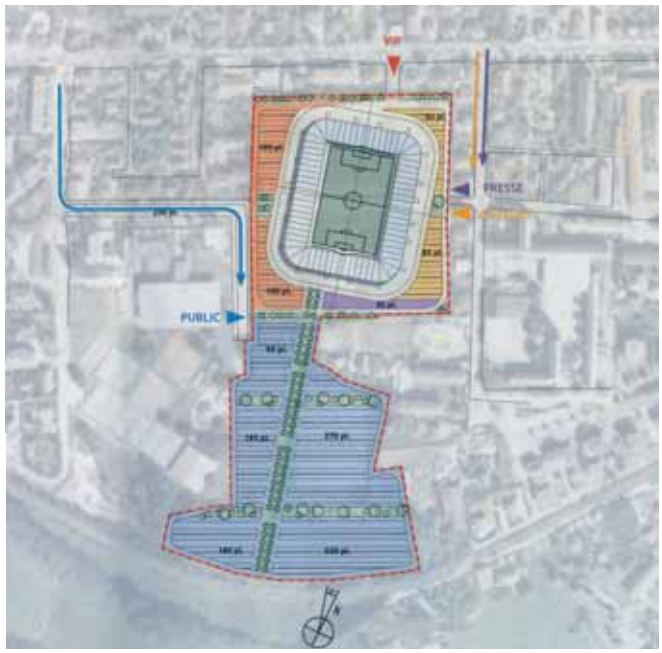

Après le match remarquable contre le PSG, l'Evian-Thonon-Gaillard se concentre maintenant sur la montée en ligue 2.

Une montée en ligue 2

Dans ce cas, la Fédération Nationale imposera l'obligation de jouer sur un stade d'au moins 8 000 places. Compte tenu de l'engouement pour notre équipe, cette formule serait bâtarde et deviendrait vite insuffisante en nombre de places. C'est pourquoi, comme le pense Patrick Trottignon, il faudra dimensionner le nouveau stade à 12 000 places.

En attendant, deux solutions de remplacement provisoires peuvent être étudiées, soit jouer à Genève, soit à Annecy. Pour cela, l'Evian-Thonon-Gaillard devra demander une dérogation qui pourrait être mise

de 12 000 places à Thonon ?

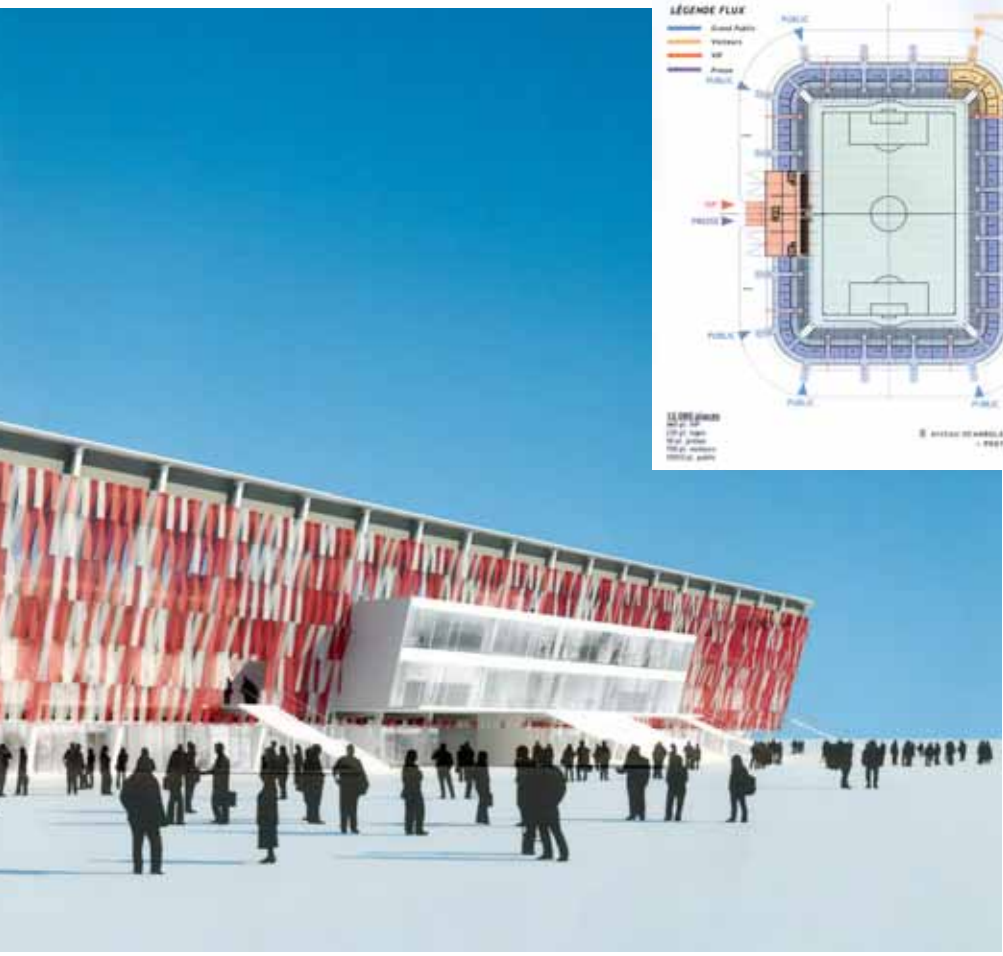

Plan des différents niveaux.

Les contraintes techniques

- Places de parking : 4 000 places
- Entrées différenciés obligatoires : public, presse, VIP, visiteurs
- Ouvrage sur plusieurs niveaux hors couverture
- Coût estimatif : 36 millions d'euros

à profit pour étudier et construire un nouveau stade dans un lieu adapté.
Bien évidemment, tout le monde pense à Thonon et à l'emplacement de l'actuel stade Moynat. Pourtant, bien que l'idée semble séduisante, elle se révèle totalement irréaliste. En effet, il n'existe aucun terrain disponible à Thonon permettant une telle installation.

Le secteur de Moynat

Même sur le secteur de Moynat, un tel projet ne serait pas réalisable, comme le montre une étude qui a déjà été menée pour connaître la faisabilité d'un tel projet. Outre le fait que l'emprise du nouveau stade engloberait non seulement l'actuel terrain pour aller jusqu'à la voie ferrée, il entraînerait également, de fait, la disparition des terrains de rugby, de foot américain et de la piste d'athlétisme. De plus, le déficit de stationnements resterait énorme puisqu'il manquerait 2 250 places sur les 4 000 nécessaires. Par ailleurs, la proximité directe avec le voisinage rendrait l'opération impossible d'un point de vue urbanistique, compte tenu de la hauteur de la construction.
Pourtant, afin que ce nouveau stade soit implanté dans le Chablais, la seule solution serait de trouver des terrains suffisamment grands dans la périphérie de Thonon à l'Ouest, avec des accès routiers et ferroviaires de proximité. Ces terrains existent.
Ensuite se posera la question du financement, environ 35 à 40 millions d'euros. Pour comparaison, c'est plus que la participation financière du SIAC* au contournement de Thonon (26,5 millions d'euros) que les 62 communes du Chablais mettront 40 ans à rembourser. ■

* Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Coupe du stade.

COLLONGES

La fresque est terminée

Ca y est, petits et grands ont pu savourer le fruit de leur travail : une fresque composée de trois panneaux installés sur la façade de l'Espace de quartier de la Versoie. Les habitants de tous âges ayant participé à cette belle réalisation se sont donné rendez-vous le 20 janvier dernier pour le vernissage de cette fresque qui évoque l'histoire du quartier et de ses habitants. De nouvelles animations seront proposées par l'équipe de l'Espace de Collonges au printemps. **Renseignements :** 04 50 70 04 82.

CHÂTELARD

Repas canadiens

Ils existent depuis une dizaine d'années et séduisent toujours autant les participants… les repas canadiens invitent, chaque trimestre, les retraités à partager un moment convivial autour d'un repas préparé par chaque participant.

Créés il y près de dix ans par Cap'Retraités, les repas canadiens sont d'abord destinés aux personnes de plus de 60 ans. Le principe : chaque participant apporte une préparation qu'il a lui-même réalisée afin de la partager. Chacun se retrouve ainsi Espace du Grand Châtelard une fois par trimestre pour savourer les plats réalisés et lier de nouvelles amitiés. Ces échanges conviviaux peuvent être l'occasion d'échanges

intergénérationnels entre les retraités et les enfants du quartier : en centre-ville, école des Art, dans les Espaces de quartiers de Collonges et du Châtelard, où les participants sont nombreux.

MORILLON

Des vacances au centre de loisirs

Les 3-12 ans sont attendus au centre de loisirs du Morillon pendant les vacances, du 15 février au 26 février. **Au programme :** jeux de plein air (luge, construction d'un bonhomme de neige), conception d'un igloo en montagne (avec un professionnel), bowling, sortie au Diableret en Suisse (luge sur piste de descente de 7 km), patinoire à Morzine, laser-game et chasse au trésor à l'Écomusée Paysalp à Viuz-en-Sallaz. Les plus grands passeront une nuit en igloo près d'Annecy après une balade en raquettes. Quel programme ! Le centre de loisirs accueille par ailleurs les 3-12 ans en dehors des vacances scolaires le mercredi en journée. **Renseignements** au service Éducation : 04 50 81 24 11.

Chaque repas se termine par un bon café.

Si vous souhaitez participer au prochain repas canadien, inscrivez-vous auprès du service Cap'Retraités au Centre Communal d'Action Sociale : 5 bis, place de l'Hôtel de Ville. Tél. : **04 50 71 00 12.**

LA VERSOIE

Concours de tri

La Ville organise un concours de tri **du 1er au 26 mars 2010** destiné aux habitants des résidences de la Versoie et Pélerin. **De nombreux lots sont à gagner !** Renseignements au service Environnement : **04 50 17 08 28**

CHAMPAGNE

Reprise des concessions du cimetière

La ville reprend les concessions datant de plus de trente ans pour lesquelles les propriétaires ne se sont pas manifestés. Vous êtes donc vivement invités à prendre contact avec le service Population de la Ville ou avec l'agent d'accueil du cimetière pour faire un point sur l'état de votre concession et engager une démarche de renouvellement ou d'abandon. Le renouvellement des concessions du cimetière de Champagne concerne notamment les emplacements trentenaires et cinquantenaires des **carrés 6 à 10, 12, et 15 à 18**. **Renseignements** au service Population : 04 50 70 69 82 et au cimetière : 04 50 71 27 10.

LA VERSOIE

L'Atelier des Mots

Le tout nouvel Atelier des Mots de l'Espace de la Versoie remporte déjà un grand succès. Il faut dire qu'il répond à un vrai besoin. Son objectif : aider les personnes qui maîtrisent mal le français à pouvoir s'exprimer à l'écrit comme à l'oral dans des situations de la vie quotidienne. Tous les jeudis de 14h à 16h, l'animatrice bénévole Bernadette propose aux participantes une découverte ludique et animée de la langue française. Un second atelier devrait être mis en place prochainement afin de créer deux groupes de niveau différent. L'Atelier des Mots est également proposé à l'Espace du Grand Châtelard et à l'Espace de Vongy.
Renseignements : Espace La Versoie : Villa n°5 Les Hameaux de la Versoie. Tél. 04 50 81 42 12. Ouvert du mardi au samedi.

CONSEIL MUNICIPAL
EN BREF

Justice
Suivi des auteurs de violences conjugales

Le Conseil municipal a autorisé Jean Denais, Maire de Thonon-les-Bains et Président du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), à signer une convention avec l'ASSIJES (Association d'Intervention Judiciaire et Sociale) relative à l'arrivée d'une intervenante spécialisée en charge du suivi des auteurs de violences conjugales.

Sport
Chalets pour le stade

Chaque match de l'Évian Thonon Gaillard Football Club au stade Joseph Moynat attire près de 2 000 spectateurs. Il est apparu nécessaire de faire évoluer les installations du stade Joseph Moynat et d'installer trois chalets dans l'enceinte du stade afin d'améliorer les conditions de travail et la sécurité du personnel et des bénévoles. Ces chalets ont donc remplacé les caravanes qui faisaient office de buvette. Le coût des travaux est à la charge du club.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 25 février et mercredi 31 mars 2010

ANIMATION

Le CSIQ* poursuit ses activités pour la jeunesse

La Commune de Thonon-les-Bains a lancé une procédure de délégation du service public concernant l'animation périscolaire et l'animation de proximité en direction des jeunes. Cette dernière devrait aboutir en mars prochain. En attendant la désignation d'un prochain délégataire, le marché actuel conclu avec l'association Léo Lagrange – actuel délégataire et gestionnaire du Centre Social Inter Quartiers – a été prolongé de quatre mois. En conséquence, il revient à l'association Léo Lagrange d'organiser les séjours destinés aux jeunes, tels que le séjour ski et surf proposé à cinquante 12-17 ans pendant les vacances de février. Cette prolongation de marché prend fin le 30 avril 2010.

*Centre Social Inter Quartiers

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

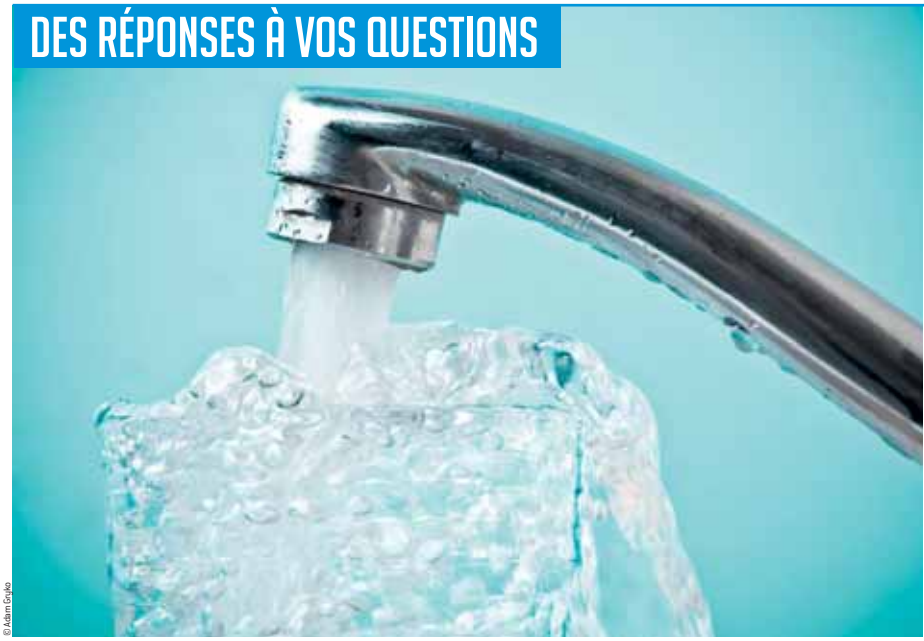

© Adam Gryko

L'eau du robinet provient-elle du lac ?

Non, à Thonon, l'eau du robinet ne vient pas du lac mais de quatre captages différents : les Blaves (pour l'essentiel), Voua-de-Ly, Fontaine-Couverte et Puits-de-Ripaille. L'eau du robinet n'est pas traitée mais seulement désinfectée de manière préventive avec du chlore gazeux deux jours toutes les quatre semaines et stérilisée aux ultraviolets. Les caractéristiques de l'eau issue de la source des Blaves (en mg) sont les suivantes : **Calcium :** 106 ; **Magnésium :** 17,6 ; **Sodium :** 7 ; **Potassium :** 2,1.

EN PROJET

TRAVAUX

Le foyer des Moises s'offre une nouvelle jeunesse !

Bonne nouvelle pour les amateurs de ski de fond, de raquettes, de VTT, de nature et de convivialité… La Ville de Thonon entreprend la rénovation du foyer des Moises et la modernisation des pistes qui l'entourent. En partenariat avec la commune d'Habère-Poche et le Conseil général de Haute-Savoie.

Le site nordique des Moises, situé sur le territoire de la commune d'Habère-Poche, a été créé en 1970 à l'initiative de la Ville de Thonon. Dès son origine, le domaine des Moises a été géré et exploité par l'association Foyer Nordique et de Loisirs des Moises. La création de ce site, fréquenté par les familles et les scolaires été comme hiver, a été possible grâce à l'implication de trois partenaires : la commune d'Habère-Poche, qui a mis à disposition le foncier, la Ville de Thonon, qui a construit le foyer nordique et l'association, qui a exploité et géré le domaine nordique et le foyer. Aujourd'hui, et près de quarante ans après sa mise en service, le foyer des Moises bénéficie d'un projet de rénovation et d'amélioration du domaine nordique, entreprise par les trois partenaires, avec le soutien du Conseil général. Les travaux devraient débuter cet été.

" Entreprendre avec passion chacun de vos projets "

INEO ENERSYS développe pour vous des solutions multi-techniques et innovantes pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets des plus élémentaires aux plus complexes.

Electricité Industrielle et Tertiaire <

Maintenance <

Energies renouvelables <

www.ineo-gdfsuez.com

INEO Enersys
Agence Mt Blanc / Léman
25 avenue du Pré Faucon 74940 ANNECY LE VIEUX
12 rue de l'Europe 74200 THONON LES BAINS
185 Rue des Bouleaux 74300 THYEZ
Tél.: + 33 (0)4 50 09 48 50 – Fax : + 33(0)4 50 09 48 59

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

apsad

QualiPV

LA PASSION D'ENTREPRENDRE INEO GDF SUEZ

plurimmo PROMOTION IMMOBILIÈRE

Filiale du Crédit Immobilier avec près d'un siècle d'existence

« La Pierre, la valeur sûre »

Faites nous confiance pour assurer votre avenir...

LES PIERRES d'EAU

LE DOMAINE DE BOISSIÈRE THONON-LES-BAINS

TRAVAUX EN COURS

THONON OUEST

LANCEMENT Nouvelle Réalisation

Venez découvrir notre nouvelle réalisation au cœur de ce site d'exception

Renseignements au

04 50 71 39 76

visites virtuelles sur : www.groupe-avantiel.com

11 avenue Saint François de Sales - THONON-LES-BAINS

PROCIVIS ALPES • DAUPHINÉ

LE DOMAINE DE BOISSIÈRE THONON-LES-BAINS

Quartier du Pillon
rue de Gentianes
THONON Ouest

DOSSIER FINANCES

Les projets du budget 2010

Investissements en hausse, endettement en baisse, taux des impôts locaux stable, le budget 2010 reflète la gestion municipale des finances locales : rigoureuse et maîtrisée. La Ville profite ainsi d'une gestion saine et raisonnable pour poursuivre ses projets d'aménagement urbain et en entreprendre de nouveaux…

Budget 2010 : 64 788 589 €

- **Dépenses de fonctionnement : 38 234 037 €**
- **Recettes de fonctionnement : 45 399 589 €**
- **Dépenses d'investissement : 19 389 000 €**
- **Recettes d'investissement : 19 389 000 €**

En dépit d'un fort accroissement des dépenses d'équipement ces dernières années – la Ville n'a jamais autant investi –, la dette municipale a diminué de 23 %, soit plus de 8 millions d'euros entre 2001 et 2009. La situation financière de la commune est aujourd'hui exceptionnelle puisque la dette diminue et la fiscalité reste stable. En effet, les taux des impôts locaux, votés en mars prochain, n'augmenteront pas, ce qui est rare aujourd'hui pour une collectivité. D'autant que c'est la septième année consécutive que la ville de Thonon-les-Bains n'augmente pas ses taux. De plus, Thonon se classe 28e sur 340, d'après une étude du magazine *Capital* concernant les communes de 20 000 à 50 000 habitants dont les impôts locaux sont les moins chers. ■

FINANCES

Les projets du budget 2010

Basilique Saint-François de Sales. Les travaux réalisés en 2008 et 2009 se poursuivent en 2010 avec la rénovation des façades, de la toiture, de la sacristie et de la façade du clocher pour un montant de 1 383 000 € TTC (coût total 2 450 000 €).

La restauration de l'intérieur de l'**église Saint-Hippolyte** s'achèvera en 2010 avec le bas côté nord et la pose de nouveaux lustres dans la nef et l'avant-chœur pour un montant de 250 000 € (coût total : 625 000 €).

Les travaux de réfection de la toiture du **Château du Rives** débuteront mi-septembre 2010 et se termineront en avril 2011. Pour un montant de 600 000 € TTC.

La rénovation des chaufferies de l'**école élémentaire des Arts** sera entreprise cet été à la suite d'une étude menée en vue de la réalisation d'économie d'énergie. Coût : 200 000 €.

Gros projet inscrit au budget 2010 : l'extension du **gymnase du collège de Champagne** situé dans le nord de la Ville, qui passe de 1 300 m² à 2 300 m² pour faire face à l'augmentation des effectifs et répondre à la demande d'utilisation des associations sportives thononaises. Coût global des travaux : 4 285 000 €. Ouverture prévue en 2011.

Suite à la construction d'un préau, le **groupe scolaire de Vongy** entame la première phase d'une complète restructuration qui devrait durer trois ans. Coût global : 1 200 000 € TTC.

Deux sas thermiques seront créés cette année dans le **groupe scolaire du Morillon** pour un montant de 65 000 €.

Pour assurer la continuité des aménagements existants et sécuriser le cheminement des piétons et des cycles, une nouvelle voie est prévue pour les piétons et les cyclistes entre le domaine de Montjoux et **Corzent**. Ce qui implique la transformation de l'avenue de Corzent en une **voie routière à sens unique** en direction du centre-ville. Coût : 330 000 € TTC.

En 2010, les chéneaux encastrés de la **maternelle de la Grangette** seront remplacés ainsi que les menuiseries extérieures de l'école élémentaire. Coût total : 133 000 € TTC.

L'aménagement des abords du **lycée professionnel du Chablais** débutera cet été. Au programme : création d'une aire de stationnement pour les bus, de places de stationnement et d'un parvis devant l'entrée du lycée ; construction de trottoirs et mise aux normes de l'éclairage public ; mise en place d'une clôture rigide plastifiée et d'un nouveau portail d'entrée. Coût : 270 000 €. La région Rhône-Alpes devrait financer ces travaux à hauteur de 50 %.

Le plan Lumière entame sa 2e phase en 2010 et prévoit, dans le cadre de la politique de développement durable menée par la Ville, le renouvellement de l'**éclairage public** dans les **rues du centre-ville** afin d'en diminuer les coûts d'exploitation de 48 %. Le plan Lumière intègre également une nouvelle gestion centralisée de la Grande Rue, de ses abords et du quai de Rives par des bornes autorelevables. Coût total : 1 161 000 € TTC.

Les travaux de restructuration du **chemin du Genevray** (situé entre le quartier de Morcy et l'hôpital) se poursuivent en 2010 avec, notamment, la réalisation d'un trottoir et d'un nouvel enrobé. Coût total : 1 770 000 € (canalisation eau minérale et aménagement de voirie).

> suite page 20

FINANCES

Les projets du budget 2010

> suite de la page 19

LES AUTRES PROJETS DU BUDGET 2010

- Acquisition de terrain avant les travaux du contournement de Morcy (dont la réalisation est prévue en 2011)
- Achat d'une bulle pour les terrains de tennis
- Création d'un dispositif pour réduire la vitesse avenue de Sénévullaz
- Travaux sur la voie d'accès du Centre Technique Départemental et du SYMAGEV (début 2011)
- Étude pour la programmation d'une salle de spectacle à l'Espace Grangette
- Étude pour le franchissement de voie ferrée
- Cartographie thermique de la Ville
- Étude pour la création d'une pépinière d'entreprises
- Réparation du jet d'eau du Belvédère
- Travaux de maintenance à la Plage municipale
- Mise en place de canalisations et locaux techniques aux Eaux Minérales de Thonon
- Mise en place d'une signalétique aux entrées de ville
- Travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux.

Les dépense d'équipement depuis 2001

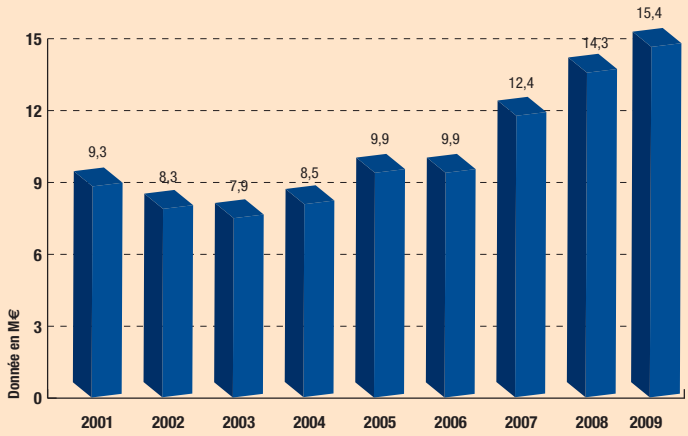

En 2010, la Ville mène un programme d'investissement ambitieux d'environ 16 millions d'euros qui comprend notamment l'achat de terrains et de foncier bâti à hauteur de 1,7 million d'euros.

Évolution de la dette par habitant

En 2001, avec une dette par habitant de 1 234 €, la Ville de Thonon était plus endettée que la moyenne des communes de 20 000 à 50 000 habitants qui se situe à 1 100 €/hab. Aujourd'hui, avec un niveau de dette par habitant de seulement 871 €/ hab, la Ville de Thonon-les-Bains se situe désormais bien en deçà des moyennes des communes de même taille.

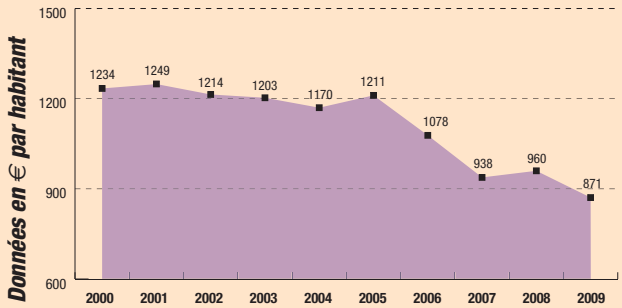

Évolution de l'encours de dette

Sur la période 2001-2009, la dette communale a diminué de 8,4 M €, soit une diminution de 23 %.

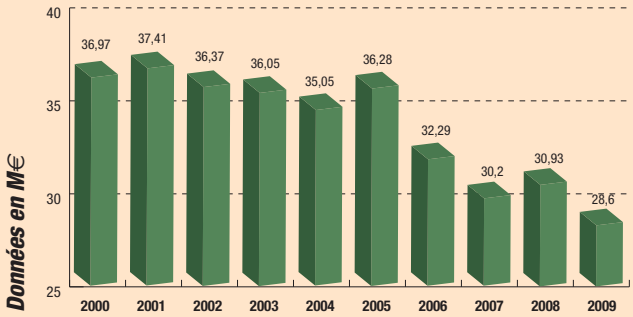

Question à Didier Buquin

Maire-adjoint aux Finances

Quelles sont les caractéristiques principales de ce budget 2010 et en quoi ce budget est-il représentatif de la gestion communale ?

Ce budget 2010 présente deux caractéristiques majeures. La première est d'accroître encore les investissements municipaux puisque sont prévus 16 M€ au budget. La seconde est de poursuivre nos efforts de rationalisation de nos dépenses puisque nous tenons fermement notre objectif de ne pas augmenter les impôts depuis sept ans déjà alors que partout en France la fiscalité locale explose. Ce budget traduit bien les efforts quotidiens du Maire et de la Majorité pour conduire une gestion saine et rigoureuse des deniers publics. Réussir à augmenter les investissements à ce niveau, tout en désendettant la Ville de manière très significative et, dans le même temps, en n'augmentant pas la fiscalité, voilà ce que les citoyens sont en droit attendre d'élus locaux responsables et modernes.

Futur Siège Social, 32 bd du Canal à THONON

La construction du nouveau siège va démarrer en mai 2010.
Les travaux qui vont donner une nouvelle impulsion à l'entrée de ville vont s'étendre jusqu'à l'été 2011. Le bâtiment qui sera certifié BBC Effinergie s'inscrit dans un réel engagement de développement durable :

- **Intégration dans le site :** la forme du bâtiment, les orientations, la « sobriété » des façades permettent une intégration naturelle dans le quartier en plein mouvement dans la continuité de l'extension du palais de justice

- **Maîtrise des énergies :** nous avons opté pour un bâtiment compact, avec une structure en béton armé et isolé par l'extérieur pour créer une bonne inertie. Le confort thermique est traité par la mise en place d'un plancher réversible, couplé à une pompe à chaleur air/eau, assurant le chauffage et le rafraichissement des locaux en été. Il est complété par une ventilation double flux et des brise-soleil orientables et motorisés. La consommation des équipements est également prise en compte (luminaires basse consommation, VMC équipée de sonde CO_2, gestion technique centralisée)

- **Matériaux :** Les matériaux et les équipements sont choisis en fonction de leurs caractéristiques "écologiques" : provenance limitant le bilan carbone de l'opération, revêtements choisis en fonction de leur facilité d'entretien et de leur pérennité dans le temps (façades en Eternit, menuiseries bois Alu, …)

- **Le chantier sera à l'image de la démarche environnementale du projet :** optimisation de la zone des travaux afin de limiter au maximum les nuisances (sonores, perturbation du trafic, poussière, etc.). Une aire de lavage pour les véhicules de chantier sera notamment installée.

Léman Habitat
Office Public de l'Habitat de Thonon-les-bains

Léman-Habitat - 26 bd du Canal -74201 THONON LES BAINS CEDEX
tél : 04.50.83.03.03 - fax : 04.50.83.03.04 - site : www.leman-habitat.com

effinergie NF HQE CertiVéA

SEMCODA

S.E.M.CO.D.A.

Vous offre un patrimoine locatif

de qualité de plus de 23 000 logements

--- EN VENTE ---
Thonon les Bains
Type 2 de 69 m²
Exposé sud
Chauffage gaz
Garage et cave
110 000 €
Tél : 06 61 95 17 78

> Ecouter > Proposer > Construire > Gérer

AGENCE : Résidence Capella - 6, Avenue Bouvard - 74000 ANNECY
Tél : 04 50 66 65 23 - Site : www.semcoda.com

RESTAURATION SCOLAIRE

S'engager auprès des producteurs locaux

La Ville de Thonon et son partenaire Sodexo entendent développer les produits bio et locaux grâce au nouveau* Plan de développement *signé pour trois ans.

Dans la lignée des recommandations du Grenelle de l'Environnement, la ville de Thonon et Sodexo souhaitent atteindre 20 % de produits d'origine biologique ou de production locale dans l'élaboration des repas à destination des restaurants scolaires au terme de l'année 2012. Sodexo s'est ainsi engagée dès cette année à intégrer une part croissante d'aliments issus de l'agriculture biologique avec un repas bio servi d'ores et déjà chaque mois ; la mise à disposition, une fois par semaine, d'un pain d'origine biologique produit par les artisans locaux dès la rentrée 2010, et, à partir de la rentrée 2011, deux repas bio servis chaque mois. L'intégration de produits locaux dans les menus devrait par ailleurs être renforcée avec un objectif de 30 % d'approvisionnement dès la rentrée 2010, et 45 % en 2011.

SÉCURITÉ

179 780 € pour déneiger

Le déneigement des trottoirs doit être assuré par les propriétaires riverains ou leurs représentants conformément au règlement sanitaire départemental. La commune déneige quant à elle les trottoirs situés le long des propriétés communales, les voies publiques ainsi que les accès des bâtiments communaux. Cette prestation est assurée par les différents services techniques de la Ville. Le déneigement a coûté à la collectivité, pour la période du 4 au 15 janvier 2010, 136 637 € TTC de main d'œuvre, correspondant à 4 211 heures travaillées de jour et 250 de nuit, et 34 074 € TTC de sel, correspondant à 407 tonnes utilisées. À ces sommes s'ajoute le coût des prestations extérieures : 9 069 € TTC. Soit un coût total de : 179 780 € TTC.

PETITE ENFANCE

Régler par prélèvement automatique

La Ville met en place le prélèvement automatique pour les personnes dont les enfants fréquentent les multi-accueils Lémantine, Petits Pas Pillon ou la crèche familiale. Un service fort apprécié par les parents ! Renseignements au service Petite Enfance au **04 50 71 34 72**.

ÉDUCATION

Le Passeport culturel débarque à l'école

En partenariat avec l'Éducation nationale, Thonon lance le Passeport culturel dans les écoles élémentaires de la Ville. « *Il s'agit de garder en mémoire tout ce que les enfants ont fait au niveau artistique et culturel pendant l'année et tout au long de leur scolarité* », explique Patricia Favre-Victoire, adjointe au Maire en charge de la Culture. Réalisations artistiques, rencontres avec les professionnels, visites d'expositions… seront exposées dans ce cahier particulier destiné aux élèves de la petite section de maternelle aux CM2.
Renseignements au service Culture : **04 50 70 69 49.**

ENVIRONNEMENT

Nettoyage de printemps

Participez au grand nettoyage de printemps organisé par la Ville **samedi 3 avril 2010** à l'occasion de la Semaine nationale du développement durable. L'année dernière, vous étiez 180 à nettoyer les bords du lac, le port, les bois de Ville, la réserve naturelle de la Dranse, ou encore la Chataîgneraie, dans le cadre de cette opération. Serez-vous plus nombreux cette année ? **Pour vous inscrire,** contactez le service Environnement au 04 50 17 08 28 et rendez-vous le samedi 3 avril à 8h au Château de Rives.

SOCIAL

Des repas moins chers

Les élus de Thonon ont décidé de modifier les tarifs des repas servis aux personnes âgées par le centre communal d'action sociale.

Il est très rare qu'une collectivité baisse ses tarifs. Et pourtant cette année, Thonon baisse le prix de la majeure partie des repas servis aux personnes âgées en foyer et à domicile. Les tarifs calculés en fonction des ressources des bénéficiaires sont réduits de ce fait de 6 à 26 %.

MAIRIE PRATIQUE

Permanences des adjoints

Lucien Vulliez, maire-adjoint aux Travaux, Voirie et Circulation
- Lundi de 9h à 11h30

Astrid Baud-Roche, maire-adjointe au Développement économique
- Lundi de 15h à 16h30

Édith Gallay-Brunet, maire-adjointe à l'Environnement, aux Foires et Marchés
- Mardi de 9h à 12h

Michèle Chevallier, maire-adjointe au Tourisme et au Thermalisme
- Mardi de 15h à 17h

Patricia Favre-Victoire, maire-adjointe à la Culture et au Patrimoine
- Mercredi de 9h30 à 12h

Michel Pittet, maire-adjoint à l'Éducation et la Vie scolaire
- Mercredi de 14h à 17h

Marie-Martine Dick, maire-adjointe à l'Action sociale, au CCAS et au Logement
- Jeudi de 10h à 12h

Charles Riera, maire-adjoint à la Politique de la Ville, Jeunesse et Démocratie participative
- Jeudi de 15h à 17h

Chantal Chambat, maire-adjointe à la Petite enfance et Gérontologie
- Vendredi de 9h à 11h

Gilles Cairoli, maire-adjoint aux Affaires sportives
- Vendredi de 14h à 17h

Didier Buquin, maire-adjoint aux Finances et Nouvelles Technologies
- Samedi de 9h à 11h.

Rendez-vous à prendre au 04 50 70 69 60

MÉTIER

Cyril Tamburini
Dessinateur-projeteur

À 25 ans, Cyril Tamburini vient d'intégrer le bureau d'études du service municipal de la Voirie. Titulaire d'un Master de géographie, il s'est spécialisé en VRD (voirie réseaux divers) au cours de son stage de fin d'études et occupe désormais le poste de dessinateur-projeteur. Ses missions : concevoir des plans techniques à l'aide de logiciels spécifiques. « *La majeure partie de mon travail se déroule sur ordinateur afin d'étudier et de finaliser les projets de voirie. Le reste du temps, je me rends sur le terrain avec mes collègues pour effectuer des relevés topographiques, suivre l'avancement des travaux et rencontrer les riverains si nécessaire* ».

> ***Mon travail est valorisant puisque toutes les études d'aménagement, du domaine public en général et de voirie en particulier, transitent par notre bureau***

Les cartes ou les vues en 3D réalisées par Cyril Tamburini servent de support aux élus et aux entreprises chargées de la réalisation du chantier. « *Les plans d'exécution sont les documents essentiels pour la réalisation des travaux* ». Le jeune dessinateur-projeteur trouve d'ailleurs intéressant de monter un projet qui convienne à la fois aux élus, aux riverains et aux chefs de service. « *J'apprécie également ce rôle d'interface entre les différents services municipaux opérationnels et fonctionnels* ».

ALNO
...le monde de la cuisine

Garantie de livraison
voir conditions en magasin

CHABLAIS Cuisines

CHABLAIS CUISINES - Les Hauts de Marclaz - Espace Léman - 74200 THONON-LES-BAINS - 04 50 70 49 93

CHARPENTE FARIZON S.A.S.

Impasse de la source
74200 THONON
Tél. : 04 50 71 63 61
Fax : 04 50 71 95 22

Lycée des 3 Vallées
2, avenue de l'Ermitage - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 00 73 / Fax 04 50 26 41 73

- ✔ 4ème et 3ème enseignement professionnel
- ✔ CAPA Services en Milieu Rural en 2 ans
  - Vente - Accueil - Services aux Personnes
- ✔ BEPA Services en 2 ans
  - Services aux Personnes Médico-Social - Animation - Restauration
  - Secrétariat - Accueil - Comptabilité
- ✔ BAC Pro Services en Milieu Rural par apprentissage

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant sous contrat d'apprentissage

Découvrez le **summum du confort** assis ou couché !

Olyreve
Bien dans son lit ... Bien dans sa vie !

Chateau d'Ax
Fabricant de salons depuis 1948

ISO 9002

Les plus grandes marques de literie

LA MARQUE RÉFÉRENCE

THONON-LES-BAINS

Croisée d'Anthy (face à Renault) **Tél. 04 50 70 63 22**
Horaires d'ouverture : Lundi 14h-19h - Du mardi au samedi 9h30-12h / 14h-19h - Fermeture le dimanche et lundi matin.

« LES AUBADES » à THONON « Concise »

ESPACE IMMOBILIER
TRANSACTIONS
3, rue des Ursules
THONON
Tél. : 04.50.70.27.25

Appartements du T1 au T5 - Garages et parking en sous-sol

www.immotransactions.com

ROCH

www.roch-express.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 7h30-12h00 et 13h30-18h00

48 avenue du Sénévulaz - sortie N°4 - **THONON**
Tél. : 04 50 26 21 00 - Fax : 04 50 26 19 69

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
ALAIN BUTTAY

Permanence téléphonique 7/7 j et 24/24 h
Tél. 04 50 26 10 22
11, av de Champagne - Face au cimetière - 74200 THONON
info@pf-buttay.com
Site : www.buttay-funeraire.com
N°Habilitation 077484

FOURNEUF

BOULANGERIE PATISSERIE

Le four neuf et toute son équipe vous proposent leur
nouvelle gamme de sandwiches chaud ou froid :
panini, bruschetta, pizza, quiches...

Vous pouvez déguster notre gamme
de café NESPRESSO
sur place ou à emporter

Carte fidélité avec
nos formules déjeuner

Sans oublier nos spécialités de pains
LA THONONAISE ,LA SAVOYARDE ,LA CHABLINETTE et nos pains speciaux.

A bientôt dans notre magasin.
CAROLINE et EMMANUEL

5 Boulevard Georges Andrier - 74200 Thonon les Bains - Tél. 04 50 71 28 18

MAJORITÉ MUNICIPALE

CEVA : un projet sur les rails

Gare de Thonon

Le projet de liaison CEVA (futur RER transfrontalier) avance. Il desservira Thonon en augmentant le nombre de liaisons ferroviaires en direction d'Annemasse et de Genève. Côté français, le projet entre dans sa phase de concertation. Une réunion publique a eu lieu le 13 janvier à Thonon. L'objet de celle-ci était la présentation, par la SNCF, de ses projets pour la gare de Thonon : création d'une voie d'évitement pour le transport fret à la place de la voie numéro 4 et l'obligation, dans ce cas, de supprimer le passage à niveau piéton en entrée de gare avec la création d'un ouvrage de franchissement.

Les trains circulant sur une voie unique, la SNCF projette de créer une voie de stationnement du fret tous les 10 kilomètres pour permettre de donner la priorité aux transports passager par rapport au fret. Curieusement c'est en gare de Thonon que la SNCF prévoit de construire un de ces équipements malgré toutes les perturbations que cela va entraîner en centre ville et le coût d'un tel projet alors que quelques kilomètres plus loin soit sur Mésinges ou Perrignier un tel dispositif eut été plus judicieux et plus facile à réaliser.

C'est ce que n'a pas manqué de faire remarquer Jean Denais qui a demandé à la SNCF de revoir sa copie et d'étudier la possibilité de créer cette voie à l'Ouest de Thonon et pourquoi pas de doubler la voie actuelle.

Déneigement

395 tonnes de sel répandues sur les rues et trottoirs, des agents travaillant sans relâche nuits et jours et 180 000 € tel fut le coût du déneigement que la ville a dû engager pour faire face à l'épisode neigeux de début janvier. Compte tenu de l'importance des précipitations neigeuses la ville a fait preuve d'une grande réactivité pour dégager le domaine public, le secteur HLM étant du domaine privé des bailleurs sociaux. Le Maire a également salué le civisme de tous ceux qui ont nettoyé et entretenu efficacement leur portion de trottoir comme le prévoit la loi.

Liste Union pour Thonon

OPPOSITION MUNICIPALE

Le CEVA un RER pour le Chablais

Les Genevois ont voté pour le CEVA fin novembre, sur la partie suisse. C'est une excellente nouvelle : le CEVA se fera ! Mobilisons-nous pour démarrer les travaux en France et une mise en service en 2016.

C'est important pour le Chablais : il sera un véritable RER franco-valdo-genevois jusqu'à Évian, Bellegarde, Saint-Gervais, Annecy avec davantage de trains dans la journée et le soir. Les gares, voies ferrées, signalisations seront modernisées. Ainsi sera réalisé un volet important du désenclavement du Chablais.

Profitons-en pour créer, dans et autour de la gare de Thonon, une belle opération d'urbanisme qui dynamisera ce quartier avec une gare routière, un pôle d'échanges, des commerces et une nouvelle liaison piétons-cyclistes entre le centre-ville et Crête.

Ne nous contentons pas d'une amélioration technique et commerciale de la gare, mais soyons ambitieux et créons un grand éco-quartier qui marquera Thonon pour le XXIe siècle.

Budget 2010 : l'autosatisfaction du maire n'est pas justifiée

Dans cette période de crise, la commune doit être plus active pour répondre aux besoins des Thononais. Mais le maire diminue la subvention au CCAS alors que presque 2 500 de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Nous devons investir davantage pour répondre aux besoins et soutenir l'économie. Notre situation financière le permet : une nouvelle crèche pour les quartiers Est, un vrai plan de déplacements avec des pistes cyclables utiles à tous et pas seulement un petit morceau touristique avenue de Corzent, d'importants travaux d'économies d'énergies dans les bâtiments municipaux, un passage sous la voie ferrée avenue des Vallées, une pépinière d'entreprises en particulier pour les nouvelles technologies et les énergies nouvelles.

Non, le budget voté en décembre ne répond pas aux besoins des Thononais en 2010.

Georges Constantin
Nouveau Souffle pour Thonon

OPPOSITION MUNICIPALE

Des apparences *trompeuses*

Attractif par la qualité de son environnement, notre département subit une pression démographique forte et s'expose à des déséquilibres structurels importants : déficits en transports, logements et services...

De plus, le dynamisme de notre région ne doit pas masquer la situation contrastée du Chablais, pénalisé par son enclavement et fragilisé par une activité insuffisamment diversifiée.

Notre situation frontalière influe sur l'emploi et l'aménagement du territoire. Rapporté à la population totale, Thonon compte moins d'emplois privés qu'Annecy ou Bonneville. Nous sommes donc plus exposés à un revirement de conjoncture en Suisse, Thonon accueillant près du quart des frontaliers, dont l'essentiel travaille à Genève.

On ne peut que regretter l'insuffisance de crédits pour la réalisation d'un passage sous la voie ferrée reliant l'avenue des Vallées au centre-ville. Après avoir écarté durant quinze ans ce projet (dont la pertinence a pourtant été soulignée par l'étude sur le plan de circulation), la municipalité semble maintenant sous-estimer l'urgence à le mettre en œuvre pour accompagner le désenclavement ferroviaire (CEVA) et son corollaire : l'augmentation de la fréquence des trains et leur cadencement.

Une situation contrastée

L'économie est le parent pauvre de l'action municipale et il aura fallu, là encore, attendre quinze ans pour voir reprise une idée de l'opposition visant à créer une pépinière d'entreprises.

Avec près d'un emploi sur quatre, le commerce reste prépondérant. Mais les efforts fournis dans le cadre du FISAC sont insuffisants à préparer notre territoire aux mutations économiques qui s'annoncent et ce d'autant plus que le désenclavement attendu du Chablais s'accompagnera inéluctablement d'une intensification de la concurrence et d'une évolution des modes de consommation.

Dommage donc, que les effets d'annonce l'emportent sur les choix raisonnés procédant d'une vision prospective de notre développement.

Christophe Arminjon
Thonon demain

ART CONTEMPORAIN

Christian Lapie
Comme une cosmogonie

Ne manquez pas la quatrième et dernière exposition du cycle* Art et Nature *à la Chapelle de la Visitation. Elle vous réserve quelques surprises…

Depuis vingt ans, le sculpteur Christian Lapie réalise une œuvre monumentale à base de fûts d'arbres taillés à la tronçonneuse, puis traités au feu et à l'huile. L'artiste a choisi d'installer dans le chœur de la Chapelle de la Visitation un groupe de figures imposantes accompagné de grosses sphères noires, comme une cosmogonie. Impressionnant ! En écho aux sculptures présentées ce printemps, huit grands dessins représentant les mêmes figures humaines dressent sur les cimaises leurs silhouettes à l'image de celles d'un peuple mémorable.
À découvrir.

Chistian Lapie. ***Comme une cosmogonie***
du 3 avril au 6 juin 2010
Chapelle de la Visitation, espace d'art contemporain : 24, rue des Granges.
Entrée libre du mercredi au dimanche inclus, de 14h30 à 18h.
Renseignements au 04 50 70 69 49 ou www.ville-thonon.fr

© Alain Hiriart

Portrait de l'artiste.

©Christian Lapie ADAGP Paris

Les Cannibales – ***2008***
Peintures au lavis de goudron sur papier Arche 300 g
240 X 80 cm / 2 X (120 X 80 cm) encadré.

CONFÉRENCE

L'arbre dans l'art du xxe siècle

Une conférence animée par Philippe Piguet (photo), commissaire chargé des expositions, jeudi 27 mai 2010 à 20h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

La nuit recule – ***2007***
Fondation pour l'art contemporain Claudine et Jean Marc Salomon, parc de sculptures du château d'Arenthon, Alex, France.
Courtesy Galerie Alice Pauli, Lausanne, Suisse.

© Photo Christian Lapie ADAGP Paris

L'EXPOSITION

Christian Lapie. *Comme une cosmogonie*

fera l'objet d'un numéro spécial du magazine hebdomadaire *Semaine*, spécialisé dans l'art contemporain. Magazine exceptionnellement diffusé gratuitement aux visiteurs de la Chapelle pendant la durée de l'exposition.

FRANCOPHONIE

Théâtre et slam pour la Fête des mots !

La Médiathèque s'associe cette année encore à la Maison des Arts et vous propose des rencontres à ne pas manquer, notamment autour de l'œuvre de Valère Novarina et de la scène slam. Sans oublier la Caravane des dix mots de passage à Thonon…

À l'honneur de cette Fête des mots 2010, **Valère Novarina** avec, notamment, une soirée consacrée à la mise en scène de sa pièce *L'Atelier Volant* **présentée le 7 avril à la Maison des Arts.** Une soirée animée par Gilles Laubert, metteur en scène de la pièce, et Françoise Sage, son assistante, **vendredi 19 mars** à 18h30 à la Médiathèque. Ne manquez pas la lecture de quelques extraits de *L'Atelier Volant* par les jeunes comédiens de l'Oncion et Françoise Sage **samedi 27 mars** à 17h. Toujours à la Médiathèque.

Venez slamer !

Dans un autre registre, retrouvez la scène Slam avec la Maison des Arts le **samedi 20 mars à 17h**. De quoi s'agit-il ? D'une scène ouverte à tous ceux qui désirent lire et déclamer des textes sans costume, sans accessoire, sans mise en scène et sans musique. Et ce, pendant trois minutes maximum. Comment faire ? S'inscrire sur place à la Maison des Arts à partir de 17h. Bien sûr, lycéens et collégiens seront nombreux ce soir-là pour présenter les textes qu'ils auront rédigés lors des ateliers d'écriture slam organisés dans les collèges et lycées par la Maison des Arts tout au long de l'année. Un animateur et trois slameurs professionnels seront également de la partie pour rythmer cette belle soirée.

- **Renseignements** à la Maison des Arts :
Espace Maurice Novarina : 4 bis, avenue d'Évian.
Tél. : 04 50 71 41 71. www.mal-thonon.org

CONFÉRENCES

Les Jeudis de l'art contemporain

Face au succès remporté par les conférences sur l'art contemporain organisées en automne 2009, l'Office Départemental d'Action Culturelle et la Ville de Thonon-les-Bains renouvellent l'expérience et vous proposent trois nouveaux rendez-vous en **avril**, **mai** et **juin** à 20h30, Espace des Ursules, dans le cadre du réseau d'échanges d'art contemporain initié par le département. Les dates et le programme des conférences seront communiqués dans le prochain *Thonon Magazine*.

- **Renseignements** au service Culture : 04 50 70 69 49.

THÉÂTRE

Zoom hors les murs

La Maison des Arts vous propose *Zoom*, un spectacle hors les murs conçu en partenariat avec le service Politique de la Ville de Thonon et le Lycée Professionnel du Chablais… Trois séances sont ainsi décentralisées : deux au lycée professionnel du Chablais et une à l'Espace Grangette. De quoi parle la pièce ? *Zoom*, c'est l'histoire d'une femme qui se demande avec humour et finesse comment éduquer son enfant, aimer et réussir sa vie…

Le jeudi 11 mars à 15h et **vendredi 12 mars** à 11h au lycée professionnel du Chablais.
Vendredi 12 mars à 19h30 Espace Grangette, avenue de la Grangette.

- **Renseignements :** Maison des Arts, Espace Maurice Novarina :
4 bis, avenue d'Évian. Tél. : 04 50 71 39 47.

RAQUETTES

Sortez de jour comme de nuit !

L'Office de tourisme de Thonon vous propose d'agréables balades en raquettes pendant les vacances scolaires. Et ce, de jour comme de nuit !

© Mathieu Robin

Découvrez les plaisirs de la randonnée en raquettes à neige encadrée par un guide professionnel. Les sorties organisées par l'Office de Tourisme de Thonon vous conduisent dans les alpages du Chablais de jour comme de nuit...

Initiation à la randonnée en raquettes et découverte des alpages (plateau des Moises, Vallée d'Abondance, massif de Bernex) vous sont proposées les **mercredis 10, 17, 24 février** et le **mercredi 3 mars** 2010 de 13h30 à 17h30. Ouvertes à tous à partir de 12 ans.

© summersgraphicsinc

Randonnées nocturnes et dîner savoyard : idéal pour passer une soirée inoubliable ! Découvrez le plaisir de randonner à la tombée de la nuit et de déguster la fameuse fondue savoyarde ou une autre spécialité locale ! Cette balade de niveau facile dure environ 2h (aller et retour) et se déroule les **jeudis 18 et 25 février** de 18h à 23h. Ouvertes à tous à partir de 12 ans.

Rando et igloo pour les 7 à 13 ans ! L'Office de tourisme organise également des randonnées raquettes suivies de la construction d'un igloo pour les 7-13 ans le **mardi 16** et le **mardi 23 février** de 13h30 à 17h30.

© Mathieu Robin

- **Renseignements et réservations** (obligatoires) : Office de Tourisme de Thonon-les-Bains : Château de Sonnaz 2, rue Michaud - 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : 04 50 71 55 55. **www.thononlesbains.com**

SKI

Stage de neige : le paradis des débutants

Connaissez-vous le stade de neige du col du feu ? Géré par le syndicat intercommunal des remontées mécaniques et les villes de Thonon et de Lullin, c'est un véritable paradis pour les skieurs débutants. Pourquoi ? Parce qu'il offre des conditions idéales pour apprendre à skier : une piste bleue éclairée, un bon ensoleillement, un environnement agréable, l'apprentissage ludique (descente aux flambeaux, slaloms parallèles, ski déguisé pour le carnaval du 17 février, ski nocturne)... La station du col du Feu est ouverte tous les jours pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi, le samedi après-midi et le dimanche toute la journée en dehors des vacances.

• **Renseignements :** office de tourisme de Lullin au 04 50 73 82 05 ou www.vallee-du-brevon.com.

FESTIVAL

Courants d'Airs : derniers concerts !

Ne manquez pas les cinq derniers concerts du festival Les Courants d'Airs à Thonon :

- **Mikaouël et son Ukulélé** samedi 6 février Espace Maurice Novarina à 20h30 (entrée libre)
- **JP Nataf** (rock-pop) mardi 9 février Espace Maurice Novarina à 20h30 (de 11 à 20 €)
- **Alex Blanchi** (soul-blues) mercredi 10 février au bar La Bodega à 20h30 (entrée libre)
- **Fenoamby** (chant malgache) vendredi 12 février au Centre Social Inter Quartiers de Vongy à 19h30 (entrée libre)
- **Triste Sire** (rock) samedi 13 février Espace Grangette à 19h30 (8 €).

• **Plus d'info** au 04 50 71 39 41 et 04 50 71 04 41 (Maison des Arts) – www.mal-thonon.org

HALTÉROPHILIE

Trois questions à

Raymond Roch, créateur du club d'haltérophilie et de musculation de Thonon et président d'honneur.

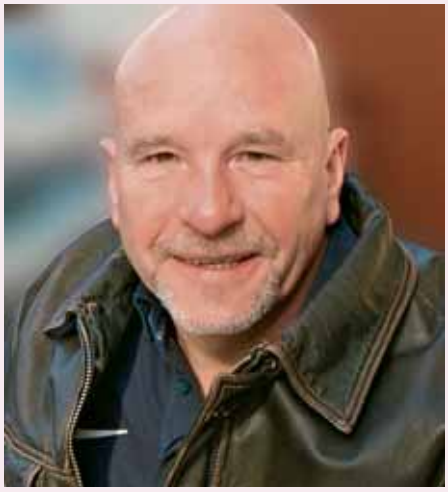

Créé en 1978, le club d'haltérophilie de Thonon est unique en son genre.

En effet, le club de Thonon est le seul club d'haltérophilie de Haute-Savoie basé sur la compétition. Nous comptons 150 adhérents qui s'entraînent librement de 17h à 22h, du lundi au vendredi à la Maison des Sports, sur les machines pour la musculation et avec un entraîneur pour l'haltérophilie.

Les adhérents semblent préférer la musculation à l'haltérophilie…

Nous rencontrons une baisse d'intérêt pour l'haltérophilie depuis trois ans mais nous constatons que, cette année, ça repart. Il faut dire que notre club est réputé et que nous avons formé des haltérophiles de haut niveau qui ont obtenu de belles médailles. Citons notamment Mélanie Noël, championne et recordwoman de France durant huit années consécutives, et 7e aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008, et Sabrina Richard, 8e aux JO de Sydney en 2000. Aujourd'hui, nous essayons de remonter une équipe compétitive.

Les femmes fréquentent-elles votre club ?

Nous comptons actuellement une quinzaine de femmes. Elles étaient plus nombreuses quand nous proposions des cours de gym collectifs. Il est vrai que l'on retrouve surtout des hommes sur les bancs de musculation et sur les machines. Parmi nos adhérents, beaucoup de sportifs – footballeurs, handballeurs, rugbymen… – fréquentent régulièrement le club pour améliorer leurs performances et entretenir leur condition physique. Ils apprécient l'ambiance et le fait que les appareils soient renouvelés régulièrement et bien entretenus par la Maison des Sports.

• **Renseignements** : salle de musculation tous les soirs à partir de 17h. Maison des Sports, avenue de la Grangette. Tél. : 04 50 71 23 25.

JEUNESSE

Une bourse pour partir à l'étranger

Le Bureau Information Jeunesse de la Ville (le BIJ) propose aux 16-25 ans, lycéens, apprentis, étudiants ou sans emploi, la possibilité d'obtenir une bourse pour mener à bien un projet à l'étranger. Ce projet peut être individuel et se réaliser en Europe (séjour d'études hors stages obligatoires, séjour linguistique ou humanitaire), ou collectif, à caractère humanitaire et se réaliser dans le monde entier. Le montant de la bourse versée peut aller de 1 000 € pour les projets individuels, à 3 000 € pour les projets collectifs.

• **Dossiers de candidatures à retirer au BIJ** – 67, Grande Rue – **jusqu'au 30 mars 2010**. Renseignements au 04 50 26 22 23 – bij@ville-thonon.fr – www.ville-thonon.fr

CARNAVAL

Le retour de la Matagasse !

Elle parcourt les rues de Thonon tous les deux ans au printemps : la Matagasse est de retour et aura lieu cette année le **dimanche 11 avril !** Comme à l'accoutumée, le défilé débutera à 14h30 et le roi (ou la reine) sera brûlé(e) place du Belvédère à 18h30. Une trentaine de chars et de nombreuses formations musicales animeront ce beau carnaval ! Chacun est invité à participer à cette journée, seul ou accompagné, toujours déguisé. Bonne humeur appréciée. Renseignements et inscriptions : Thonon Événements au **04 50 26 21 07**.

ARTS PLASTIQUES

Modèle vivant et aquarelle en extérieur

Cette année, la Société des Arts de Thonon et du Chablais vous propose deux nouveautés : la reprise de l'atelier *Modèle vivant* le lundi et des cours d'aquarelle en extérieur le mardi. Depuis le 9 novembre dernier en effet, l'atelier *Modèle Vivant* du **lundi** a repris du service **de 19h30 à 21h** sous la houlette du peintre Bruno Galvin et de Béatrice Sassone. L'atelier *Aquarelle* du **mardi après-midi**, animé par Nicole Octobon et Christine Gros, se déroule quant à lui désormais une fois sur deux en extérieur pour croquer des sujets sur le vif.

• **Renseignements** au 04 50 71 91 26 et sur place au 25, rue des Granges, derrière la chapelle de la Visitation.

À TABLE

Recettes du pays

Le lycée hôtelier Savoie-Léman publie un livre de recettes savoyardes illustré par le célèbre Félix Meynet. Des recettes savoureuses et faciles à réaliser…

Soupe de poissons aux vermicelles

Pour 4 personnes :
1 kg de poissons variés
Un peu d'huile
Un demi verre de vin blanc sec
Un bouquet garni
Oignon, ail haché
Sel, poivre, girofle
Une cuillère à café de safran
80 g de gros vermicelle

Recette :
Nettoyer et couper les poissons en morceaux. Faire dorer un gros oignon dans un peu d'huile puis ajouter le poisson. Faire cuire à feu modéré pendant 10 mn en remuant avec une cuillère en bois. Ajouter un demi verre de vin blanc sec et un bon litre d'eau, un bouquet garni, l'ail haché, les épices, saler, poivrer et laisser cuire pendant environ une heure. Placer une passoire au-dessus d'un récipient, verser la préparation dans la passoire et bien exprimer le jus en malaxant le poisson avec un pillon. Porter le bouillon à ébullition, ajouter une cuillère à café de safran puis jeter en pluie 80 g de vermicelle. Remuer plusieurs fois. Retirer du feu quand le vermicelle est cuit. Servir en offrant à part croûtons frits et fromage râpé.

Omelette au reblochon

Pour 4 personnes :
250 g de reblochon
50 g de crème, muscade
Sel, poivre
8 œufs
20 g de beurre

Recette :
Retirer la croûte du reblochon. Écraser le reblochon dans une casserole et le faire fondre à feu doux avec 50 g de crème. Ajouter la muscade, le poivre et le sel. Laisser tiédir. Battre les œufs et les incorporer au fromage fondu dans une poêle avec 20 g de beurre. Cuire l'omelette, la rouler puis la dresser sur un plat.

Question environnement

Le compostage

1 *Le compostage est une pratique écologique qui permet de :*
A/ Réduire la production de déchets à collecter
B/ Obtenir gratuitement un amendement nourrissant pour les sols

2 *En 2009, la Ville a distribué :*
A/ 27 composteurs
B/ 207 composteurs

3 *Le montant de la caution demandée pour le prêt d'un composteur est de :*
A/ 15 euros
B/ 150 euros

Réponses : 1/A et B, 2/B, 3/A

Illustration Céline Manillier

Numéros utiles

Sapeurs pompiers (appel d'urgence) >	**18**	Commissariat >	**04 50 71 04 61**	État des routes >	**08 26 02 20 22**
Appel d'urgence européen >	**112**	Gendarmerie >	**04 50 71 09 20**	SOS enfance maltraitée >	**119**
Caserne des pompiers >	**04 50 71 26 67**	Police municipale >	**04 50 70 14 54**	Taxis : Station place des Arts >	**04 50 71 07 00**
SAMU >	**15**	Centre antipoison (Lyon) >	**04 72 11 69 11**	Permanence de nuit (19h - 7h) >	**06 32 07 33 77**
Police secours >	**17**	Objets trouvés >	**04 50 70 14 54**	Victimes de violences conjugales >	**39 19**
Urgences hôpital >	**04 50 83 20 00**	Fourrière animaux (SPA) >	**04 50 70 26 54**		
SMUR >	**04 50 83 20 00**	Météo Haute-Savoie			
Clinique Lamartine >	**04 50 81 80 00**	(prévisions régionales) >	**08 92 68 02 74**		

Médecin, infirmière de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au 15.

www.Taxi Services.fr

Enfin un véhicule spécialement adapté au Transport des Personnes à Mobilité Réduite !

Depuis 8 ans, Taxi Services assure le transport scolaire d'enfants handicapés pour le compte du Conseil Général et d'institutions locales spécialisées dans l'accueil d'enfants handicapés.

Afin de proposer "la mobilité pour tous", un minibus 9 places, homologué au Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR), accessible à la plupart des fauteuils roulants, est venu compléter le parc automobile de l'entreprise.

La modularité de l'aménagement intérieur de ce véhicule permet l'accueil de 1 à 3 fauteuils et offre une vraie convivialité pour l'ensemble des 9 passagers.

Adapté aux petits, aux grands et aux séniors, ce véhicule vient compléter l'offre de services disponible à Thonon et dans le bassin lémanique.

Taxis, minibus, monospace, berlines : un seul numéro de téléphone pour 15 véhicules adaptés à votre demande !

Informations, devis et réservations au **04 50 81 00 02**, sur le site internet www.taxiservices.fr et par courrier électronique à office@taxiservices.fr.

Taxi Services, 82 avenue du Général de Gaulle, 74200 Thonon

SARL AU CAPITAL DE 8000 EUROS - RCS THONON TGI 481163863 NO GESTION 2005 B 85 - SIRET 481163863 00014 – APE 6024Z CAPACITE TRANSPORT 820600009 - LICENCE TRANSPORT 2003/820/0001124 – AGREMENT CPAM 742503725 – COMMUNES DE STATIONNEMENT MARIN LARRINGES EVIAN

DESSANGE
PARIS

Nouvel espace bijoux de créateurs

THONON-LES-BAINS

15, place Jules Mercier - 04 50 71 29 27